



Faire sortir ma mère de l'hôpital suite à erreur médicale

Par **isisis**, le **25/01/2019** à **00:23**

Bonjour,

Ma mère atteinte d'un cancer a été hospitalisée à la suggestion de son oncologue pour la "requinquer =" et adapter ses antidouleurs.

Depuis des années, son allergie à une molécule stupéfiante a été connue et nous avons signalé cette intolérance dès son entrée au service.

Sauf que le traitement qu'elle a reçu était des cachet de cette molécule qui lui ont valu des effets indésirables, que j'ai le jour même signalé et je m'étais alarmée qu'on lui donne ce traitement alors qu'il ne devait lui être prodigué;

le lendemain, elle sombre dans un semi coma qui l'ont plongée dans un semi coma, avec complications médicales connexes. Et là le lendemain, la sentence tombe : ma mère étant inconsciente et atteinte d'un cancer, les médecins de lancer la machine soins palliatif pour accompagner sa fin de vie.

Je l'ai appris par l'infirmière du soir.

Après le choc, le branle-bas de combat pour stopper ce passage de la couloir de la mort.

J'ai réussi en retournant les services à faire en sorte qu'ils la réhydratent, et la traitent médicalement pour qu'elle aille mieux (ils ont fait le strict minimum, ils ne la surveillaient même pas alors qu'elle était en semi coma seule dans sa chambre. heureusement qu'on se relayait en famille pour rester avec elle H24 dans la chambre)

Miracle elle est, après une semaine de combat acharné contre le coma de retour consciente enfin parmi nous, mais ça ne semble pas faire plaisir à l'équipe médicale qui à chaque fois la gave d'hyper hydratation en espérant une complication pour ressortir la carte soins palliatifs etc

Je veux donc la sortir de là pour l'amener à la maison au plus vite et pouvoir lui faire prodiguer

des soins de qualité et dont elle a besoin, chez elle, avec sa famille autour.
Comment faire svp car le temps joue contre sa santé et nous.
Merci pour votre aide
Isisis

Par **Tisuisse**, le **25/01/2019** à **05:52**

Bonjour,

Si votre récit est exact, pourquoi ne pas faire intervenir le médecin traitant de votre mère lequel fera le nécessaire auprès de la direction générale de l'hôpital et, au besoin, demandera une expertise du traitement ?

Par **isisis**, le **25/01/2019** à **12:20**

Bonjour,

Merci pour votre réponse,

Le médecin traitant est actuellement en vacances et injoignable par téléphone.

c'est pour cela qu'on cherche toutes les solutions possibles pour aller au plus vite alors que l'équipe médicale, traîne et gagne du temps en espérant des complications ...

Par **CarolineDenambride**, le **05/02/2019** à **17:07**

Bonjour,

Avez vous réussi à faire sortir votre mère de l'hôpital ?

Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'une ou plusieurs fautes puissent être reprochées à l'hôpital et que des dommages-intérêts puissent être obtenus (notamment du fait de l'administration d'un produit dont elle était allergique et qui était connu du corps médical et qui a entraîné un coma et une dégradation de son état de santé).

Une action pourrait être intentée également à ce titre.

Très cordialement.

Par **jodelariege**, le **05/02/2019** à **17:31**

bonsoir ; ayant eu un très proche décédé d'un cancer je me pose la question aussi de savoir si cette maman n'était pas tout simplement en fin de vie ... quand on propose les soins

palliatifs c'est qu'il n'y a plus grand chose à faire...juste que le malade ne souffre pas trop avant sa délivrance...

la maman d'isis est elle toujours en vie aujourd'hui?.

Par **jos38**, le **05/02/2019** à **18:14**

bonsoir. je comprends la peine d'isis et sa colère au sujet de l'allergie mais dire que l'hôpital espère une dégradation de l'état de santé de sa mère pour imposer des soins palliatifs...c'est une insulte au personnel soignant qui connaît son travail . il ne la surveillait pas pendant son semi-coma dans sa chambre mais elle devait être branchée à des appareils qui permettaient sa surveillance de loin pendant qu'il s'occupait d'autres malades. j'ai des proches qui sont morts de cancers très douloureux (pancréas notamment) et heureusement qu'il y avait les soins palliatifs

Par **isisis**, le **05/02/2019** à **19:48**

Bonsoir,

Ma mère est en vie heureusement . Merci.

Alors je vais tâcher de répondre au différents posts.

*CarolineDenambride : Oui , via une hospitalisation à Domicile initiée avec le médecin traitant.Elle va un peu mieux chaque jour.

Quant à l'action en justice : en effet, en y pense sur la base des éléments que vous avez indiqué.

*Jodelariege : Justement non elle n'était absolument pas en fin de vie, je vous laisse relire mon post initial.

Mais suite à des complications dues à l'administration de la substance dont elle était allergique (concordance des complications avec période prise de la substance) les médecins ont interprété la situation autrement et subitement en 24h, elle est passée à leurs yeux de personne à requinquer à personne irrécupérable en fin de vie qu'il faut sédaté et administrer la substance qui l'a mise dans le coma pour la "soulager et la délivrer" (alors que cela risquait d'aggraver sa situation comateuse, et donc la pousser à partir).

Rendre une personne incapable de s'exprimer en la mettant dans un état d'inconscience à son insu à l'insu de ses volontés et de son allergie, ce n'est pas de la délivrance, c'est un emballement aveugle vers le soulager quitte à tuer...

*jos38, Je ne mets pas en doute les soins palliatifs pour ceux qui en ont besoins et la compétence en "générale" des personnels en oncologie pour accompagner au mieux les malades en fin de vie.

Mais là, on est clairement dans une situation d'emballement, et d'erreur d'appréciation médicale où le cancer et la volonté de "soulager" à n'importe quel prix, y compris celui de pousser à la mort un malade, a aveuglé l'équipe médicale, au lieu d'apprécier le problème sous un angle thérapeutique dans le but de soigner.

Ma mère était n'était pas en fin de vie , elle était rentrée à l'hôpital pour un court séjour pour se requinquer, cf post initial, elle se portait très bien, jusqu'à la prise de la substance dont elle

était allergique

J'insiste sur le fait pendant son semi coma, elle n'était branchée à aucun appareil et ne bénéficiait d'aucune surveillance.

Elle était dans une chambre seule au fond du service sans aucune surveillance particulière hormis les tournées normales des infirmiers faites pour tous les malades.

Loin du bureau des infirmiers avec juste des perfusions d'électrolytes

Elle a été placée en procédure rouleau compresseur "fin de vie" donc placée là dans cette chambre pour y mourir.

C'est moi qui veillais sur elle, sur sa respiration, qui mouillais sa bouche asséchée complètement par la soif, qui l'avais tournée sur le coté quand elle s'étouffait une nuit par son vomi et qui a sonné les infirmiers. Si je n'avais pas été là, elle serait donc morte étouffée dans son vomi dans l'indifférence totale, seule au fond de sa chambre.

On me disait que s'en était fini d'elle, qu'il fallait lui dire au revoir, c'est le cancer qui s'était généralisé (en 24h? Après la prise forcée et systématique de la substance dont elle était allergique? Alors qu'aucun examen n'avait été fait pour vérifier où en était son cancer?)

C'est pour cela que je souhaitais rapidement une solution pour le sortir de ce service et cet enfer , afin qu'elle puisse bénéficier des moyens pour la soigner et donc la monitorer, et la réveiller

On l'a sortie de là heureusement, les équipes médicales à domicile l'ont bien prise en main dans le but de la soigner et lui permettre de retrouver ses fonctions motrices, altérées par le coma.

Quand vous rentrez à l'hôpital pour vous requinquer ce n'est pas pour y être poussé à mourir à la moindre petite défaillance du malade. Avoir un cancer ne signifie pas être déjà mort.

Cordialement,

Par jodelariege, le 05/02/2019 à 20:05

bonsoir ;je suis heureuse pour vous que votre mère soit encore en vie et aille un peu mieux ... cependant dans votre 1° message vous dites bien que l'oncologue (donc spécialiste du cancer) a voulu l'hospitaliser pour la requinquer et adapter ses anti douleurs....

requinquer : pourquoi donc ? dans quel but? elle n'allait pas bien? ou l'oncologue a voulu l'hospitaliser car il estimait que c'était la fin pour elle?

adapter ses anti douleurs: pourquoi? elle ne supportait plus ceux quelle avait? ou ils n'étaient plus assez efficace?... ce qui arrive quand on est en fin de vie et c'est aussi un signe de l'aggravation de l'état de santé d'un malade du cancer....

vous parlez de l'équipe médicale comme si elle voulait accélérer la mort de votre mère et d'une certaine façon s'en débarrasser ... dans ce cas pour quoi l'équipe médicale ne la renvoie pas chez vous ,comme vous le demandez? je crois que l'équipe médicale donne des soins palliatifs non pour accélérer la fin de vie mais pour que celle si soit moins douloureuse d'où l'adaptation des anti douleurs...

je ne prends pas la défense de l'hôpital mais je prends l'exemple de mon très proche parent ..

j'ai eu du mal à l'hospitaliser dans les derniers jours, à trouver un lit ... c'est pour cela que je pense que si l'oncologue a demandé l'hospitalisation c'est parce qu'il pensait que c'était les derniers jours de votre maman
est elle revenue chez vous?

Par **isisis**, le **05/02/2019** à **20:47**

Rebonjour,

*requièrer car il la trouvait très fatiguée par les chimios curatives très rapprochées et semblait être anémiée.

*antidouleurs : car ceux qu'elle avait soulageaient certaines douleurs mais pas d'autres et parmi eux certains qu'elle ne voulait pas prendre entre autre pour la substance en question.

Non l'oncologue n'a jamais parlé ni à elle ni à sa famille de fin de vie, ni d'aggravation du cancer, ni de soins palliatifs, au moment des motifs évoqués de l'hospitalisation. Cf précédents posts,

IL'équipe médicale a été aveuglée à mon sens, par le coma de ma mère qu'elle a attribué au cancer et non à la réaction à la substance à laquelle ma mère était allergique et pour laquelle l'équipe médicale n'a pas tenu compte malgré les nombreuses alertes qu'on leur a remonté. Le rouleau compresseur s'est focalisé sur ce qu'ils maîtrisent le mieux : le cancer, les soins palliatifs, aide à la fin de vie, soulager coûte que coûte au lieu de soigner quitte à pousser à partir